

# Dessin / dessin et moyens d'expression

C1B1-02 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 1<sup>re</sup> Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 8 h / semaine (240 h / an), sauf pour l'Option de Vidéographie : 6 h / semaine (180 h / an)

Crédit : 16, sauf pour les Options de Peinture : 20 ; et de Vidéographie : 10

Pondération : 8, sauf pour l'Option de Vidéographie : 6

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Michael Matthys, michael.matthys@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir des connaissances et des compétences approfondies en dessin, basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
- développer les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome et singulière.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- acquérir la compréhension des formes élémentaires, de leur construction et de leur situation dans l'espace ;
- maîtriser les outils et les techniques du dessin ;
- acquérir les notions de champ visuel et de cadrage ;
- développer la réflexion par rapport au choix du sujet, à la construction de l'image et au sens du travail ;
- approfondir les notions de rythme, d'harmonie, de tensions, de rapports ;
- acquérir la relation judicieuse entre l'outil, le support et la présentation du travail ;
- rechercher une écriture personnelle.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

### Activités d'apprentissage

1. la démarche d'observation : apprendre à voir et à observer des objets réels, études multiples, réalistes, perspectives, proportions ;
2. la démarche de synthèse : géométrie interne des choses, relations de tensions entre les formes et les lignes, équilibres/déséquilibres, vides/pleins, rapports, correspondances ;
3. la démarche d'expression : travail du geste, du trait en rapport avec l'émanation du sujet et la sensibilité personnelle.

En outre, à la fin de cette année, l'étudiant se sera familiarisé avec les différents outils et techniques du dessin.

La recherche dans ce sens sera encouragée et développée.

### Méthodes pédagogiques

- partir des acquis de l'étudiant ;
- pratiquer le dialogue (discussions, débats collectifs) ;
- suivi personnalisé de chaque étudiant ;
- recourir à des exemples (choisis dans les métiers utilisant le dessin) ;
- faire des exercices variés et liés aux objectifs (étude de formes, perspective, travail de composition, etc.).

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

### Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux durant toute l'année par le dialogue avec les enseignants et évaluation fin du 1<sup>er</sup> quadrimestre

et du 2<sup>e</sup> quadrimestre devant un jury composé de membres du personnel enseignant de l'établissement.

#### Critères d'évaluation

- qualités propres du travail : rigueur quant à la perception des rapports (perspectives, proportions), construction consciente de l'image (cadrage, rythmes, tensions, équilibres) ;
- adéquation de l'outil au support et créativité ;
- prise en compte du parcours de l'étudiant, de son cheminement dans l'apprentissage du dessin, de son sens de la recherche
- questionnement sur le travail et évolution de celui-ci ;
- présence active à l'atelier et dialogue avec les enseignants ;
- respect des consignes et des délais.

#### PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

#### CO-REQUIS

---

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) : *Discipline / atelier*, 1<sup>er</sup> Bloc (C1B1-01).